

# Salvador: l'aide canadienne devrait être plus sélective

La Presse

5/3/86

■ L'aide de \$8 millions que le gouvernement canadien s'apprete à accorder au Salvador devrait être acheminée par

## PIERRE SAINT-GERMAIN

l'intermédiaire des organisations canadiennes non gouvernementales (ONG) «aux organisations salvadoriennes qui ont prouvé leur crédibilité et leur indépendance face au gouvernement salvadorien».

Cet appel a été lancé à Montréal, hier, au cours d'une conférence de presse organisée par diverses organisations, dont le Comité chrétien sur les droits humains en Amérique latine et le Centre international de solidarité ouvrière, en présence de l'évêque de Saint-Jérôme, Mgr Charles Valois.

Soutenant que la répression au Salvador a pris un visage «plus sophistiqué et plus sélectif» et que la population civile est victime des opérations des forces gouvernementales, l'appel met en cause «la reprise officielle de l'aide bilatérale canadienne». Cette décision a été annoncée en juin dernier par le ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, lors d'une visite au président José Napoleon Duarte.

«Comment arriver à faire la paix sans véritable réforme agraire et sans dialogue avec les forces d'opposition?», poursuit l'appel, qui constate que «tout est bloqué de ce côté et qu'il ne s'agissait que de promesses électorales (de la part de M. Duarte).»

Mme Lorraine Guay, infirmière de Montréal qui a séjourné dans une zone de guerre, a notamment dénoncé l'opération

d'encercllement et de bombardement de la population civile récemment lancée dans la région du Cerro de Guazapa, situé près de San Salvador et contrôlé depuis 1981 par les forces de libération (FDR-FMLN). Elle a souhaité que l'aide canadienne (médicaments, vivres, etc.) soit distribuée notamment aux dizaines de milliers de personnes déplacées.

Me Denis Racicot, juriste montréalais qui s'est également rendu au Salvador, a soutenu que l'opération menée à Guazapa constitue une violation de la Convention de Genève sur la protection des populations civiles (1949).

Prenant la parole à titre personnel, Mgr Valois a exprimé son soutien à l'Église salvadorienne, dont les porte-parole ne «cessent de dénoncer les manquements aux droits humains» dans leurs homélies dominicales à San Salvador.

# Action urgente

IL S'AGIT DE POSTER DEUX  
LETTRES SEMBLABLES, L'UNE  
A MME VEZINA ET L'AUTRE A  
M. CLARK.  
VEUILLEZ NOTER QUE DES  
LETTRES PERSONNALISEES  
PAR VOUS SERONT DE  
BEAUCOUP PLUS EFFECTIVES!  
NOUS VOUS DEMANDONS AUSSI  
D'ECRIRE A LA MAIN.

Madame Monique Vézina,  
Ministre des Relations extérieures  
Monsieur Joe Clark,  
Ministre des Affaires extérieures  
Hôtel du Gouvernement  
Ottawa, Ontario  
K1A 0G2

Madame,  
Monsieur,

Je suis très préoccupé-e par la situation en Amérique centrale et je tiens à vous exprimer mon désaccord avec la décision de rétablir l'aide bilatérale au gouvernement salvadorien, prise par votre gouvernement.

Présentée comme aide humanitaire, la ligne de crédit de 8 \$ millions ne sert en fait qu'à donner un appui politique au gouvernement Duarte. Celui-ci a mis fin au dialogue avec les forces d'opposition. Il poursuit la guerre. Et il continue d'autoriser des violations importantes des droits humains.

Le peuple du Salvador a besoin d'aide. Je demande que les 8 \$ millions dégagés par le gouvernement canadien soient canalisés vers les organisations non-gouvernementales canadiennes qui les achemineront aux organismes salvadoriens ayant prouvé leur indépendance par rapport au gouvernement salvadorien.

Respectueusement,